



# Liminaire de la CGT CSE CENTRAL Des 21 et 22 janvier 2026



## 2026 : Annus Horribilis pour la télé publique

Le mandat de ce nouveau CSE Central se présente sous les pires auspices.

2026 s'ouvre avec un budget dramatique. Au moins 140 M€ d'économies à trouver, et même 160 voire 170 selon les derniers ajustements apportés par le gouvernement dans sa dernière version du budget de l'État en mode 49.3.

A France Télévisions, on ne fait plus dans la dentelle, on gratte partout, on réduit encore les effectifs, on dégrade nos antennes, on jette du lest par-dessus bord en vendant le patrimoine. Bref on abime et on fragilise notre entreprise.

Cette situation va peser de plus en plus sur tous les salariés. Elle est aggravée par le contexte politique général, avec les attaques aussi violentes qu'injustes contre l'audiovisuel public et ses salariés venant d'une sphère qui a tout intérêt à voir disparaître un pôle public garant d'une information indépendante et pluraliste, et d'une création qui échappe à la logique purement commerciale. Les ordonnateurs de ces attaques ne craignent pas de manipuler le public à leur propre profit, avec toutes sortes d'arguments populistes, lui faisant croire que nous coûterions trop cher. Pourtant, l'AVP c'est 8,3 Md€ au Royaume Uni, 10,4 Md€ en Allemagne et seulement 4,5 Md€ en France. Cela représente 51 € par Français par an, ce qui nous situe entre la Croatie et la Slovénie.

Pourtant, les institutions de contrôle comme la Cour des comptes ne sont pas loin de donner raison à ceux qui veulent nous détruire, préconisant de réduire le coût du travail en s'attaquant aux salaires et aux conditions de travail des salariés.

Visiblement cette approche libérale est partagée par notre direction qui a dénoncé notre accord collectif et rêve de salariés à tout faire pour moins cher.

A l'ordre du jour de notre CSE, les sujets de transformation ne manquent pas. Car dans le même temps, notre entreprise étranglée financièrement entend se réorganiser, se transformer, engager de multiples ruptures qui vont affecter la vie des salariés : leurs métiers, leurs conditions de travail, le sens même de leur engagement professionnel, leurs perspectives de durer et de vieillir en bonne santé, d'avoir une vie personnelle équilibrée.

Intelligence artificielle, automatisation des modes de fabrication, multiplication des polycompétences plurimédias... Les chantiers sont vertigineux.

Sur tous ces sujets, la CGT jouera pleinement son rôle avec une seule ligne directrice : la défense de l'intérêt collectif des salariés.

Paris, le 21 janvier 2026